



La Ville de Pézenas - Hérault 34 (8900 habitants)

Pézenas, ville des Métiers d'Art, commune touristique reconnue Grand Site Occitanie, bénéficie

Recrute par voie contractuelle

DEUX AGENTS TEMPORAIRES DE POLICE MUNICIPALE

Filière Police - catégorie C à temps complet

Missions principales : Sous la responsabilité du chef de service, vous devrez :

Faire respecter les arrêtés de Police du Maire ainsi que les décisions prises par l'autorité territoriale.

- Gérer le suivi de ses différentes procédures et contraventions
- Accueillir des plaignants lors de la présence au poste
- Assurer sur le terrain le bon ordre, la tranquillité, la salubrité, la sécurité publique
- Contrôle et application des arrêtés du Maire et de l'ensemble des décisions prises par l'autorité municipale.
- Surveillance générale de la voie publique
- Contrôle et surveillance de l'occupation du domaine public
- Veiller à la sécurité de l'ensemble des usagers de la voie publique
- Présence sur la voie publique, contact avec la population, les commerçants et le tissu associatif
- Enquêtes administratives
- Surveillance des bâtiments publics, du marché hebdomadaire, et des différentes manifestations publiques organisées sur le territoire communal
- Gestion du marché hebdomadaire
- Police de l'urbanisme
- Procédures de fourrière automobiles
- Surveillance nocturne
- Interventions lors de nuisances, bruits de voisinage ou tapage
- Divagations d'animaux et déjections canines
- Police de la route

Profil souhaité : Vous possédez :

- **le sens du service public et des relations humaines**
- **vous faites preuve d'aptitude au dialogue et à l'écoute**
- **vous êtes rigoureux, discret, disponible, réactif, dynamique et ponctuel**
- **des capacités à fonctionner en équipe**
- **des aptitudes à gérer les conflits**
- **des capacités de médiation**
- **vous savez rendre compte et possédez des compétences rédactionnelles**

Conditions particulières : Horaires irréguliers ; travail la nuit, en soirée, week-end, jours fériés. Port de l'uniforme et de la carte professionnelle obligatoire ; respect de la déontologie ; permis B

Congés annuels 29 jours par an + 2 jours fixes + RTT

Candidatures accompagnées d'une lettre de motivation à envoyer à la Mairie de Pézenas 6 rue Massillon 34120 PEZENAS Ou par Mail : I.puche@ville-pezenas.fr

**Pour tous renseignements complémentaires contacter
Le chef de service de la Police Municipale au 04/67/90/41/17.**